

# Différences



EDITO

## CONTAGION MORTELLE

La violence raciste a encore frappé à Gennevilliers, à Nice, à La Réole (\*). Le climat actuel revêt un caractère particulièrement grave. Les justifications ouvertement racistes de certains des auteurs de ces agressions sont nourries et « couvertes » par les déclarations médiatisées des ténors de l'extrême droite.

Le MRAP a engagé, comme à son habitude les actions adéquates. Notamment en se constituant partie civile et en appelant aux manifestations de protestation.

Mais, au-delà des réactions immédiates, il faut s'interroger sur la timidité des représentants de la société face à la gravité du crime raciste et au danger qu'il représente pour les fondements mêmes de notre société. Peu d'hommes politiques, de philosophes, ou de personnalités douées d'une autorité morale sont montés au créneau pour non seulement dénoncer, mais aussi analyser et soigner cette contagion raciste de plus en plus mortelle. Les grands médias se contentent, pour leur part, de donner une information superficielle et spectaculaire. Jamais les procès perdus par Le Pen et ses hommes ne tiennent la « une » tandis que l'inverse est davantage mis en avant. Sans tomber dans une suspicion abusive, il paraît indispensable que l'impact inhérent au 4<sup>e</sup> pouvoir ait un rôle plus éducateur, plus objectif, en un mot plus intelligent.

A l'heure où nombre d'associations humanitaires et antiracistes, dont la nôtre, appellent à une plus ferme application de la loi de 1972, à la veille d'un été qui s'annonce « chaud », l'opinion publique a besoin d'un réel sursaut : pour que tous les habitants de ce pays puissent y vivre en sécurité. N'est-ce pas le premier des droits de l'homme ?

(\* lire page 2

**CONGRES DU 40<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE : HALTE AUX CRIMES RACISTES, CITOYENNETE, IDENTITE, LAICITE**

## CONSTRUIRE L'EGALITE

Le congrès du MRAP, les 10 et 11 juin à Grenoble, sera un événement d'importance. Ce sera le congrès du 40<sup>e</sup> anniversaire du MRAP : quarante ans de combats tenaces pour la paix, la fraternité, la tolérance, l'amitié entre les hommes et entre les peuples. Ce sera le congrès des quarante ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Enfin, deux cents ans après la Révolution, ce sera l'occasion de réaffirmer que ses principes sont toujours les nôtres.

Pour deux jours, nous accueillerons à Grenoble ce que la France compte de forces vives au service de la lutte contre le racisme. Associations, partis politiques, syndicats, personnalités, ils côtoieront nos amis venus de toute l'Europe et du monde.

Moment exceptionnel de réflexion, nous aurons à dessiner les contours de notre stratégie et notre action future, en prise directe avec la réalité quotidienne qu'affrontent les diverses communautés vivant en France.

Nous devons réfléchir aux voies menant d'une France qui s'affiche antiraciste à une France où le racisme recule effectivement. Si le combat antiraciste a marqué des points, la France reste l'un des pays européens où les violences, les crimes racistes sont les plus fréquents. Un état des choses qui met en relief les limites d'un certain antiracisme moral et l'inefficacité des déclarations d'intention.

Comment désintoxiquer notre pays du racisme, exclure l'exclusion, promouvoir et rendre vivante une France de l'égalité des droits et des chances ? Les réponses sont peut-être, en

ce Bicentenaire de la Révolution française, à trouver dans l'apport que cette révolution fit à l'âme, à l'identité de la France : la tolérance, la laïcité, la démocratie.

Le MRAP entend, sur ces bases, poursuivre son rôle pédagogique dans la société française en éclairant les utilisations, les manipulations du racisme.

Nous entendons promouvoir et réactualiser les valeurs léguées par la Révolution de 1789 en luttant pour une citoyenneté pleine et entière de chaque personne vivant en France, quelle que soit sa nationalité, sur la base d'une véritable égalité des droits et des chances.

Le développement des courants intégristes, ici ou là, nous rappelle aussi qu'il convient d'être attentif à défendre la laïcité, respect de la foi et de la pensée des autres.

L'Europe sera une autre des grandes questions à aborder. L'Europe des marchands est acquise. L'Europe des hommes et de leurs droits reste à faire. Aujourd'hui, aucun aspect de la vie sociale, juridique ou culturelle n'y échappe. La réglementation des droits d'entrée et de séjour, l'asile politique, le regroupement familial ne peuvent être isolés de la problématique européenne. Le MRAP a ici un rôle important à jouer.

La solidarité enfin est une des constantes de l'action du MRAP. Le monde bouge, l'aspiration à la liberté, à la démocratie, aux droits de l'homme se manifeste quotidiennement. Au-delà des actions de solidarité engagées par le MRAP pour la paix au Proche-Orient, contre l'apartheid, pour le respect des droits des minorités

dans le monde (Kurdes, Tsiganes, nationalités en URSS...) nous devons affiner, réajuster nos actions dans ce monde mouvant pour les droits de l'homme et des peuples.

Citoyenneté nouvelle, droits de l'homme, Europe, l'efficacité de l'instrument qu'est le MRAP se mesurera à sa capacité à relever ces nouveaux défis. Une capacité qui dépend largement de son renforcement. C'est, entre autres, le prix à payer pour faire triompher en France et ailleurs, l'Etat de droit.

**Mouloud Aounit**  
Secrétaire général du MRAP

## Pierre PARAF, notre ami



**Pierre Paraf, président d'honneur du MRAP est décédé le 18 mai, dans sa quatre-vingt-seizième année. On lira page 8, l'hommage que lui a rendu le Bureau national du Mouvement.**

## EN BREF

## • ANTISEMITES

« Sale youpin, on va te faire ta fête. » Un journaliste de FR3 Marseille a été victime, le 9 mai, d'une agression antisémite. Jean-Daniel Christophe s'est vu menacé par deux hommes armés de couteaux qui voulaient lui graver une étoile de David sur le thorax.

## • SKINS

Deux skins qui avaient mené une ratonnade en août 1987 à Châteauroux, ont été condamnés le 4 mai à un mois de prison ferme pour « injures raciales ». Ils écoperont également de cinq mois de sursis.

## • EUROPE

L'Assemblée parlementaire du conseil de l'Europe s'est inquiétée, le 10 mai, des mesures « de plus en plus restrictives prises par certains Etats européens » à l'encontre des demandeurs d'asile. Elle a estimé que ces mesures allaient à « l'encontre de la tradition humanitaire libérale » de l'Europe.

L'Assemblée a également demandé que la politique d'accueil des Etats ne soit pas affectée par les pressions de certains partis « xénophobes d'extrême droite ».

## • GUADELOUPE

Le procès de huit militants indépendantistes guadeloupéens, accusés d'une série d'attentats dans l'île commis entre 1983 et 1987 devait s'ouvrir le 22 mai à Paris. Luc Reinette, responsable de l'Alliance caraïbe révolutionnaire (ARC), a déjà été condamné à 33 ans de prison. En Guadeloupe, l'émotion est considérable et des hommes politiques de tous horizons ont demandé l'élargissement des emprisonnés dans un souci d'apaisement. Le procès a été reporté à la fin du mois d'août en attendant l'adoption d'une loi d'amnistie actuellement en préparation.

## • SUFFRAGETTES SUISSES

Le demi-canton d'Appenzel vient d'accorder le droit de vote aux... femmes. Un des derniers bastions du machisme, qui ne se trouve pas qu'en Orient, est tombé. Mais l'autre demi-canton n'a pas cédé. Certaines aberrations ont la vie dure.

## RACISME : CRIMES A REPETITION

Après les attentats racistes commis contre les foyers de travailleurs immigrés, Nice est encore à l'affiche du racisme. Trois jeunes gens ont été blessés grièvement de plusieurs balles de 22 long rifle un Tunisien de 30 ans.

Le 10 mai, au petit matin, ils ont attendu dans leur voiture, près du foyer Sonacotra. Hocène Belhadj Amor est sorti, un premier coup de carabine à claqué. Jean-Batiste Ghigo, ouvrier agricole âgé de 18 ans, est descendu de voiture, s'est dirigé vers la victime et lui a tiré à bout portant deux balles dans la tête. Les agresseurs ont immédiatement pris la fuite. L'ouvrier tunisien admis à l'hôpital Saint-Roch fut un moment considéré par les médecins comme cliniquement mort avant de sortir du coma.

Le meurtrier arrêté avec ses deux complices a expliqué son geste par une présence trop massive des immigrés, tenus pour responsables de vols dont il aurait été victime. Le discours clair d'un raciste devenu assassin. L'insécurité pour les immigrés existe réellement. La préméditation, l'acharnement de l'assassin laissent perplexes. Les discours racistes du Front national ne sont pas restés sans effet une fois de plus. Les têtes fragiles y trouvent des justifications pour les actes les plus odieux. Les meurtres racistes deviennent banalité, une situation qui exige de la justice une tenue exemplaire. Rien n'est moins sûr.

Si quelques skins ont récemment été condamnés à des peines de prison pour agressions racistes, on relève aussi que nombre d'auteurs d'actes racistes ont été relâchés. C'est le cas de l'affaire des attentats à la bombe de la Côte d'Azur, comme à Lyon (un chauffeur de taxi meurtrier) ou à Gennevilliers (un conseiller municipal F.N flingueur). Dans ce meurtre de Nice même, les deux complices du tueur sont libres. Les voleurs de bicyclettes, eux, restent en détention provisoire !

Le lendemain du meurtre de Hocène Belhadj Amor, un artisan d'origine marocaine, Mansour Sghir, qui rentrait chez lui à la Réole, fut gazé à la bombe lacrymogène, frappé et jeté d'un pont de sept mètres. Ses agresseurs ne lui ont rien volé et l'acte raciste semble bien probable. Encore une fois.

Dans chacun de ces tristes cas, le MRAP a rendu public des communiqués dans lesquels il appelle l'attention des pouvoirs publics sur les dysfonctionnements de la justice et se réserve toute latitude pour agir pour le respect des droits de l'homme, de tous les hommes sans distinction (communiqués des 3, 13, 16 et 17 mai 1989).

Par ailleurs, le MRAP a appelé aux manifestations qui ont eu lieu à Paris, sur le parvis des Droits de l'homme (17 mai), à Nice, et à Gennevilliers.

## ■ DES IDEES AUX ACTES

Les plombs de la haine, de l'exclusion, du racisme, tirés par Pierre Vantorpe, élu local du Front national, ont grièvement blessé, samedi 29 avril 1989, vers 22 h 30, Mounin qui se promenait dans une rue de Gennevilliers.

Le 3 mai 1989

## Pour mieux se connaître

• Dites-le en 20 langues présente quelques formules d'accueil dans les langues de la Communauté européenne et de l'immigration. Un outil pour sensibiliser les élèves à la diversité des langues et des cultures. Illustrations de François Prunet, MRAP-Versailles/Yvelines. Prix : 20 F.

• Quatre communautés d'immigrés : Africains, Asiatiques, Portugais, Turcs. Migrants Formations (n° 76, mars 1989) est un numéro spécial. Pour l'occasion, il change de format et devient plus maniable. Ce numéro mêle judicieusement articles de réflexion et comptes-rendus d'expériences ponctuelles et novatrices. Le CNDP édite d'autres formules, notamment des dossiers documentaires.

(1) CNDP-VPC BP 26 94190 Villeneuve-Saint-Georges. Tél. : 46.57.11.67.

## Différences-spécial de juin

## L'EUROPE DANS TOUS SES ETATS

Quel racisme aujourd'hui en Europe ? Quelle Europe demain pour les migrants ?

Un numéro de 68 pages consacré aux migrants en Europe, au racisme et à l'antiracisme chez chacun des Douze, aux questions et aux enjeux de l'avenir.

Avec Claude Cheysson, Robert Chambeiron, Louis Péttiti, Philippe Herzog, Simone Veil, Valéry Giscard d'Estaing, Laurent Fabius, Antoine Waechter, Daniel Sibony, Jean Ziegler, Albert Memmi, Albert Jacquard, Tewfik Farès.

## Je m'abonne pour recevoir TOUT Différences (les mensuels et les numéros spéciaux)

Nom et prénom : .....  
Adresse : .....  
Ci-joint le montant de mon abonnement  
 200 F  
 80 F (pour les adhérents du MRAP)

A découper et envoyer à Différences, 80, rue Oberkampf, 75543 Paris Cedex 11.

## LOI PASQUA : ENCORE UN EFFORT ! GREGOIRE

## NE PLAIT PAS A TOUS

Le premier numéro spécial de Différences faisait la part belle à l'abbé Grégoire, illustre figure du combat pour l'égalité en 1789.

L'article de Mgr Guy Herbulot, évêque d'Evry, reconnaissait à l'abbé toute sa place dans l'Eglise. Après deux cents ans de silence, un dignitaire catholique affirmait que le temps était venu de reconnaître Grégoire comme un pasteur à part entière, fidèle à sa foi. La presse s'en fit largement écho.

On apprit, quelques jours plus tard, que les cendres de Grégoire seraient bientôt transférées au Panthéon. L'Elysée aurait donc proposé à Mgr Lustiger de s'associer aux cérémonies. Refus de l'archevêque qui avait déjà fait de grandes réserves sur le transfert de la dépouille de Grégoire.

Elu du Tiers-Etat, combattant pour les droits de l'homme, anti-esclavagiste, luttant pour l'émancipation des juifs et contre la peine de mort, Grégoire n'est donc toujours pas en odeur de sainteté dans certaines sphères catholiques.

Serait-ce parce que, sans jamais renier sa foi, il avait aussi approuvé la Constitution civile du clergé ? Les positions de Grégoire lui valurent, il y a deux siècles, les foudres d'une hiérarchie largement compromise avec le pouvoir royal. C'était d'époque, mais aujourd'hui ?

Présenté au Conseil des ministres du 17 mai, le projet de loi de Pierre Joxe abrogeant la loi Pasqua est un succès pour les associations antiracistes qui en avaient très sévèrement critiqué la première mouture. Même si l'abrogation annoncée du texte de septembre 86 n'est que partielle.

Ce qui change, c'est d'abord l'état d'esprit général de la loi jusqu'ici empreinte de suspicion, mais des avancées concrètes sont aussi inscrites dans la nouvelle loi. Les pouvoirs des préfets seront désormais limités en matière de carte de séjour, ils seront assistés par une commission de trois magistrats. Les clandestins reconduits à la frontière pourront faire appel au juge judiciaire s'ils contestent la décision du préfet. La délivrance de la carte de 10 ans sera élargie et la « menace à l'ordre public », notion floue mais largement utilisée jusqu'ici, sera très limitée...

Sur ce terrain-là, la loi Pasqua est effectivement abrogée. Quant à l'entrée, le dispositif Pasqua est maintenu : visa,

exigences de moyens d'existence... Ce n'est pas un hasard, simplement la suite logique des accords discrètement conclus à Schengen entre la France, la RFA et le Bénélux (cf. Différences d'avril 89). Le MRAP demande pour sa part le retour aux conditions antérieures à la loi Pasqua, aux conventions bilatérales entre Etats. Il continue de refuser les visas de longs séjours, les visas préfectoraux et l'exigence de moyens d'existence pour exemple, une visite familiale. Autre point d'inquiétude : la restriction des garanties contre les reconduites à la frontière et les refus de séjour pour les DOM et Saint-Pierre-et-Miquelon. Un délai d'application de 5 ans du nouveau texte est prévu. La loi Pasqua jouera donc là-bas les prolongations. Ces réserves ne peuvent cependant dissimuler l'ampleur du succès que constitue pour nous, les avancées de Pierre Joxe, après consultation des associations antiracistes, sur ses premiers projets.

## LA PAF DEMENT

Certains demandeurs d'asile renvoyés dans leur pays d'origine sont-ils drogués par la police de l'air et des frontières (PAF) avant embarquement ? La rumeur court en tout cas et France - terre - d'asile a alerté le ministère de l'Intérieur, le 5 mai.

L'association cite le cas de deux Sri-Lankais, Suthamathy et Abayakaran Visvalingam, refoulés le 5 mars dernier. Drogués, ils auraient été embarqués sur des civières sur un vol UTA.

Du côté de la PAF, on dément formellement et fermement. Reste qu'une alerte à la bombe a obligé l'avion à une fouille et que le chef d'escadre d'UTA a rédigé, comme il le doit, un rapport sur les incidents de la journée. On y lit : « ...ce soir, les deux inadmis étaient passés par le SAMU avant d'arriver à l'avion. Sans commentaire sur leur état... Aucune difficulté pour les embarquer, ils ne devaient même pas savoir qu'ils se trou-

vaient à bord d'un avion. » Dans le passé, certains syndicalistes policiers avaient assuré que des calmants avaient été donnés à des étrangers refusant d'embarquer. Pierre Joxe avait condamné ces pratiques et demandé des solutions plus humaines. Il se pourrait qu'il n'ait pas été entendu.

89, rue Oberkampf  
75543 Paris cedex 11  
Tél. : 48.06.88.00  
N° mensuel (10 par an) : 10 F  
N° spécial (4 par an) : 40 F  
Abonnements :  
1 an : 200 F  
6 mois : 120 F  
Etudiants et chômeurs :  
1 an : 150 F  
6 mois : 80 F  
(joindre pièce justificative)  
Etranger :  
1 an : 300 F  
Soutien : 500 F  
Abonnement d'honneur :  
1 000 F  
Directeur de publication :  
Albert Lévy

Rédaction :  
René François  
(rédacteur en chef)  
Chérifa Benabdessadok  
Philippe Moreau  
Administration/gestion :  
Marie-Odile Leuenberger  
Publicité :  
Etudiants et chômeurs :  
Photocomposition :  
PCP - 17, place de Villiers  
93100 Montreuil  
Tél. : 42.87.31.00  
Impression  
Montligeon - Tél. : 33.83.80.22  
Commission paritaire  
n° 63634  
ISSN 0247-9095  
Dépôt légal. 1989-4

## EN BREF

## • CHORALE POPULAIRE 89 Bis !

La Chorale populaire de Paris a créé un spectacle multiforme associant théâtre et chant, intitulé 89 Bis. De ce spectacle sont tirés une cassette de chants, un disque 33 tours et un disque laser. Ces produits sont disponibles. S'adresser à « CPP », 85, rue Charlot, 75003 Paris.

## • ON VERRA

« Réconcilier la droite avec l'antiracisme », c'est l'objectif d'une nouvelle association Objectif Tolérance. Ses fondateurs, dont Eric-Alexandre Poher, revendiquent 1 000 adhérents et sont soutenus par un comité d'honneur regroupant Alain Carignon, Philippe Séguin, Pierre Méhaignerie, Bernard Stasi, Michel Hannon et Simone Veil. Charles Pasqua, qui souhaitait en être membre, s'est vu refusé. « C'était moralement inacceptable », annonce l'association qui entend « se battre sur le terrain ». On verra.

## • OBRIGADO OTELO

Merci Otelto, c'est le titre de l'album édité par le CEDRI Comité Européen de défense pour la campagne organisée pour libérer Otelto de Carvalho. Après cinq ans de prison sur la base d'un procès truqué, le principal artisan de la Révolution des OEilletts a été libéré le 17 mai. Ce qui n'empêche pas d'acheter le disque (avec Lluís Llach, Théodorakis, Renaud, Luis Pastor, Higelin, Billy Bragg, Chico Buarque, Mercedes Sosa...). Pour fêter ça : CEDRI-France, BP 42 F, 64300 Forcalquier.

## • TROIS ANS

Un skinhead nazi de Saint-Omer (Pas-de-Calais) a écoperé de trois ans de prison, dont six mois avec sursis, début mai. Rabhia Redouane avait profané des sépultures juives de la région de Béthune en y « bombant » à la peinture des inscriptions antisémites. Il devra verser 5 000 F à la communauté juive de Lens et le franc symbolique au MRAP, la LDH et la LICRA.

Nous conjurons les uns  
et les autres de ne plus  
faire couler de sang.  
Jean-Paul Sartre, 1967

ISRAËL-PALESTINE

# LES CHANCES DE LA PAIX

## VOIX NOUVELLES, VOIES NOUVELLES

« Stop ! Négocions ! », tel était le thème d'un rassemblement pacifique organisé à Paris lors de la visite début mai du président de l'OLP, Yasser Arafat, qui a fait couler tant d'encre, soulevé bien des polémiques, suscité des réactions passionnelles symptomatiques. *Hashomer Hatzair* (jeunes sionistes socialistes), *Michmar* (étudiants sionistes socialistes), le *Cercle Bernard-Lazare*, le *MAPAM*, les *Amis de Shalom Akhshav* (la Paix maintenant) en France *Identité et Dialogue* y étaient représentés. L'appel commun au dialogue était ainsi résumé : « *Les amis d'Israël et la communauté juive de France réaffirment la nécessité de la reconnaissance israélo-palestinienne et la négociation comme passages obligés vers la paix et la coexistence pacifique entre les peuples de la région, ainsi que leur opposition à toutes les formes de violences susceptibles de nourrir les extrémismes de tous bords.* »

Des idées fortes sont contenues dans ces phrases mais aussi une formulation suffisamment vague pour ne pas soulever des remous. Négocier avec qui ? Dans quel but à court et moyen termes ? Sous quelles formes ? Telles sont pourtant les questions qui divisent de plus en plus ouvertement la société israélienne. Muki Ron, israélien, responsable du groupe « *Vingt et unième année* » (d'occupation), professeur à l'Université hébraïque de Jérusalem, fondateur en 1982 de *La Paix maintenant*, militant radical contre l'occupation des territoires de Gaza et de Cisjordanie explique la lente popularisation du mouvement pacifiste notamment par la peur. « *Quand je vois à la télévision, confie-t-il, ces Palestiniens des territoires, le visage masqué par le keffieh, armés de pierres et de bâtons, j'ai peur... La peur est une dimension très forte de notre société.* » Et Idith Zertal, historienne et journaliste, de lui répondre comme en écho : « *Aujourd'hui, c'est la question palestinienne qui exige une attitude humanitaire. La mort quotidienne, au rythme régulier, lancinant, de trois ou quatre adolescents, parfois des femmes ou des enfants, est intolérable et pas uniquement pour les Palestiniens. Il n'y a pas de "normalité" israélienne sans "normalité" palestinienne : notre survie dépend de la survie des Palestiniens* » (1).

Ce type de réactions, à l'intérieur même du clan des « colombes » est symptomatique de l'évolution de l'opinion publique de ce pays. Selon un sondage de l'*International Herald Tribune*, 60 % des Israéliens sont aujourd'hui favorables à des négociations directes avec la centrale palestinienne, bien qu'une partie des personnes interrogées exigent qu'elle soit plus explicite dans sa reconnaissance du droit à l'existence de l'Etat d'Israël. Quelques mois avant le déclenchement de l'Intifada seuls 40 % exprimaient cette opinion. Ce sondage a, par ailleurs été réalisé après les trois « oui » d'Arafat (l'acceptation des résolutions 242 et 338 de l'ONU, la reconnaissance du droit d'Israël d'exister en paix en novembre 1988 à Alger et la renonciation au terrorisme le 4 décembre 1988 à New York) et avant sa déclaration parisienne sur le caractère « caduc » de la Charte de l'OLP qui date de 1964.

En Israël, l'opinion publique évolue : le dialogue avec l'OLP n'est plus un tabou absolu. Du côté des Palestiniens, les prises de position se multiplient pour la recherche d'une solution politique en vue d'accéder à l'autodétermination. Les chances de la paix, pour réelles qu'elles soient, risquent de capoter si l'extrémisme l'emporte.

En sourdine ou en public, la classe politique israélienne montre des signes de profonde division qui dépassent, semble-t-il, les clivages idéologiques traditionnels. Tandis que le Premier ministre, Itzhak Shamir, assimilait le chef de l'OLP à un nazi, que le responsable de la commission des affaires étrangères de la Knesset (parlement) comparait des personnalités françaises (sans les citer) aux ex-admirateurs d'Hitler..., qu'une fronde pure et dure s'affirme à l'intérieur du Likoud contre le plan Shamir malgré tout adopté par la Knesset, le parti travailliste lui aussi découvre amplement l'existence de courants en son sein. Certains des membres ne répugnent plus à rencontrer – hors d'Israël – des Palestiniens, activité tabou, réprimée par la loi et jusque-là réservée à l'extrême gauche. L'autre tendance se refuse encore à tout dialogue avec l'OLP.

Néanmoins, les partisans de la force ont remporté une victoire certaine puisque le couvre-feu général a été imposé aux 650 000 Palestiniens de Gaza durant plusieurs jours. La parole est largement revenue aux chefs militaires. Le général Amran Mitza, responsable de la Cisjordanie, vient d'affirmer avec fermeté : « *Nous allons combattre le soulèvement de toutes nos forces et nous ne nous fatiguerons pas.* » L'escalade Intifada contre-Intifada porte les germes d'une inquiétante violence.

(1) *Le Monde* 4 mai 1989.

• Le MRAP a participé aux différentes manifestations pour la paix organisées à Paris à l'occasion de la venue de Yasser Arafat. Son président, M<sup>e</sup> Roland Rappaport, était invité au dîner en l'honneur du président de l'OLP à l'Institut du monde arabe.

### Palestiniens : intérieur et diaspora

*La population palestinienne est estimée à 4,5 millions, dont la majorité fait partie d'une diaspora établie principalement dans le monde arabe (Jordanie, Liban, Egypte, Irak, Libye, Arabie Saoudite, Koweït) mais aussi en Amérique du Nord et du Sud, en Afrique et en Europe.*

*785 000 Palestiniens vivent en Israël (frontières d'avant 1967) et plus d'un million dans les territoires occupés (Cisjordanie et Gaza).*

## INTIFADA ET NEGOCIATIONS

L'Intifada fut à son commencement (7 décembre 1987) une surprise et un événement que l'on croyait éphémère. Ce soulèvement s'est, depuis, imposé comme un fait majeur et un paramètre fondamental de l'échiquier israélo-palestinien. La génération de l'Intifada née après 1967 – a fait, selon les sources les plus diverses, un pas radical vers le réalisme. Malgré les déclarations extrémistes minoritaires, les Palestiniens des territoires ont opté pour une autodétermination qui doit s'acquiescer par la pression et la négociation politiques. Cette donnée nouvelle du drame palestinien n'a pas manqué de donner aux modérés de l'OLP des armes pour défendre au sein de la Centrale palestinienne la thèse de la recherche d'une solution politique.

Telle est donc la dynamique de paix, encore fragile certes, engendrée par la confirmation de la représentativité de l'OLP et simultanément par l'expression inédite sous cette forme de la revendication nationale inaugurée par l'Intifada.

Pourtant, les extrémistes n'ont ni déposé les armes, ni rallié le consensus pacifiste, radicalement nouveau par son ampleur au sein du Conseil national palestinien et par sa volonté de plus en plus explicite d'abandonner toute velléité de « mettre les juifs à la mer ». L'explosion diplomatique à laquelle ont donné lieu les décisions du CNP d'Alger (novembre 1988), les diverses déclarations d'Arafat, en particulier sur la « caducité » de la Charte (Paris mai 1989) montrent l'évolution du rapport des forces politiques au profit des partisans du dialogue avec Israël et sa reconnaissance définitive. Cette évolution paraît d'autant plus importante (et les Etats-Unis ne s'y sont pas trompés) que les extrémistes des deux camps continuent de jouer leurs cartes destabilisatrices. L'assassinat d'Abou Jihad (chargé de la coordination avec la direction de l'Intifada), les attentats menés par des jusqu'au-boutistes palestiniens, la répression de plus en plus dure de l'Intifada par l'armée israélienne ne favorisent pas l'affirmation du courant négociateur.

Si la dynamique de la paix l'emporte, les partisans du Grand Israël comme ceux de toute la Palestine sont voués à la marginalisation. La recherche des voies et moyens du dialogue avance. Ainsi, Michel Hargor et Maurice Stroun, membres du Centre international pour la paix au Proche-Orient à Tel Aviv proposent l'application d'une méthode semblable à celle qu'a connue l'Autriche au lendemain de la seconde guerre mondiale. Ce qui signifierait notamment le bannissement des groupes politiques dont le programme inclut des revendications sur des territoires attribués à des pays voisins. Le Goush Emounim comme le parti de Meir Kahane en Israël, les groupes dissidents de l'OLP, comme celui d'Abou Nidal, renonceraient à leurs idées discriminatoires et racistes ou bien ils seraient exclus de la vie politique respective de chaque Etat.

Pour sa part, Hana Siniora, une des personnalités palestiniennes des plus en vue à Jérusalem, proche de l'OLP, donne un « oui » de principe à la perspective d'élections dans les territoires mais, ajoute-t-il, « il faudrait qu'elles s'insèrent dans un processus global, comme en Namibie, par exemple » (1). En somme, on n'a jamais autant parlé de paix entre Israël et les Palestiniens. La voie a été frayée par le réalisme des

Différences – N° 91 – juin 1989

forces aptes au dialogue. L'Egypte, exclue il y a dix ans des instances supranationales arabes pour cause de paix séparée avec Israël, revient au sein de la Ligue arabe, la tête haute. Chadli Klibi a, par ailleurs, qualifié cette suspension d'« erreur politique ». Le monde a bien changé depuis dix ans, y compris les Israéliens et les Palestiniens. Le projet d'une conférence internationale et d'élections dans les territoires sous contrôle international gagne des émules. Mais les tentations extrémistes (dont le regain de violence dans les territoires) risquent de faire capoter toutes les potentialités qu'offrent aujourd'hui les chances d'un règlement négocié pour qu'enfin deux Etats puissent vivre dans des frontières sûres et reconnues.

Chérifa B.

(1) *Le Nouvel Observateur*, 4/10 mai 1989.

### France-OLP Pour mémoire

Quoi qu'en disent certains membres de l'opposition actuelle, les relations entre la France et l'OLP ne datent pas d'aujourd'hui. Quelques dates :

- **Novembre 1970** : A l'ONU, la France vote une résolution reconnaissant que « *le respect des droits des Palestiniens est un élément indispensable à l'établissement d'une paix juste et durable au Proche-Orient.* »
- **21 octobre 1974** : Jean Sauvagnargues, ministre des Affaires étrangères de Jacques Chirac, rencontre Yasser Arafat à Beyrouth.
- **31 octobre 1975** : Un « *Bureau d'information et de liaison* » de l'OLP est ouvert à Paris.
- **13 juin 1980** : Le président Valéry Giscard d'Estaing déclare à Venise : « *Le peuple palestinien doit être en mesure, par un processus approprié défini dans le cadre global de paix, d'exercer son droit à l'autodétermination.* »
- **3 août 1981** : Claude Cheysson, ministre des Rela-

tions extérieures de François Mitterrand, rencontre Arafat à Beyrouth.

• **4 mars 1982** : Mitterrand devant la Knesset : « *Le dialogue suppose que chaque partie puisse aller jusqu'au bout de son droit, ce qui, pour les Palestiniens comme pour les autres, peut, le moment venu, signifier un Etat.* »

• **Novembre 1988** : Après la réunion du Conseil national Palestinien d'Alger, Mitterrand salue « *l'émergence d'une nation palestinienne* » et reconnaît « *le droit des Palestiniens à vivre sur un territoire constitué en Etat indépendant.* »

• **5 janvier 1989** : élévation du bureau de l'OLP à Paris au rang de « *Délégation générale* » de Palestine. Le ministre des Affaires étrangères avait expliqué auparavant que « *la reconnaissance par la France d'un Etat palestinien ne soulève aucune difficulté de principe (...)* mais il est contraire à la jurisprudence de la France de reconnaître un Etat qui ne dispose pas de territoire ».

• JALB

Les jeunes Arabes de Lyon-banlieue (JALB) se sont portés partie civile contre Marc Mongenot, un chauffeur de taxi lyonnais, qui avait abattu de deux balles dans le dos un jeune Beur qui s'enfuyait sans payer.

• Condamnés à mort

Trois membres de l'ANC, accusés notamment du meurtre de deux policiers, ont été condamnés à mort, le 28 avril, en Afrique du Sud.

• ASSASSINE

Daniel Webster, professeur de l'université de Johannesburg (Afrique du Sud) et militant antiapartheid, a été assassiné le 3 mai devant son domicile. Il était l'auteur d'un rapport aux Nations unies sur les meurtres et les disparitions mystérieuses d'opposants au régime.

• MOBIL PART

Mobil, la plus grosse compagnie américaine encore installée en Afrique du Sud, a annoncé, début mai, son retrait du pays. Douze filiales vont être cédées à un groupe sud-africain, dont une raffinerie et des réseaux de distribution. Mobil ne rejoint pas le camp des militants antiapartheid, c'est le taux d'imposition (72 %) imposé par le Congrès américain pour décourager les investissements en Afrique du Sud qui l'a décidé à partir.

En quatre ans, 170 entreprises américaines se sont dégoûtées d'Afrique du Sud, 140 y sont encore.

• BAVURE

Mohamed Chartaoui, Marocain, âgé de 40 ans, pensait n'avoir affaire qu'à un simple contrôle d'identité lorsqu'il a été interpellé à Paris le 11 mai. Les policiers du XVIII<sup>e</sup> arrondissement lui ont mis directement les menottes. Au commissariat, il a été roué de coups et couvert d'insultes racistes. La victime a porté plainte.

• NAZIS INTERDITS

La manifestation en uniformes, prévue le 14 mai à Paris à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc par le « Parti national socialiste français et européen » a été interdite par la préfecture. Une interdiction qui nous a épargné de tristes réminiscences de l'époque nazie.

Nouvelle-Calédonie

LA TRISTESSE ET L'INQUIETUDE

L'assassinat de Jean-Marie Tjibaou et de Yéwéné Yéwéné, le 4 mai dernier, a frappé de stupeur tous les amis des Kanaks et tous ceux qui pensaient que les Accords de Matignon avaient définitivement réglé la question néo-calédonienne.

C'était ignorer les traces profondes qu'ont laissées là-bas des années de lutte anticolonialiste difficiles, les morts de Tiendanite, le mépris caldoche, la tuerie d'Ouvéa et le sentiment très net d'une partie des Kanaks d'avoir été floués, laissés sur le bord du chemin. Ces hommes, sans perspectives réelles de voir aboutir leurs revendications corsetées par un accord limité, se sont sentis trahis. Le geste meurtrier de Djubelly Wea est né de ce désespoir.

On touche là aux limites du compromis passé à Paris : un plan de décolonisation économique sans reconnaissance de la souveraineté politique du peuple kanak.

La mort des deux dirigeants du FLNKS ouvre une période d'incertitude pour l'archipel et les Kanaks car ils cristallisaient l'espoir d'un peuple aujourd'hui désorienté. Même si le FLNKS a réaffirmé très vite sa volonté d'aller au bout des Accords, la question de la succession de ses dirigeants assassinés n'est pas de celle qu'on règle sans problème. Au sein même du FLNKS, la suspicion entre Kanaks ouvre la voie à un possible éclatement. Le peuple kanak saura-t-il imposer à ses leaders une unité minimale, indispensable à sa survie ? Les élections régionales du 11 juin lèveront

peut-être une partie de l'hypothèque. Le prochain congrès du FLNKS devrait aussi concrétiser de nouveaux rapports de force, politiques et autres, au sein de l'organisation. Le camp de ceux qui refusent les Accords de Matignon est important. Que feront-ils ? Dans l'archipel, Jean-Marie Tjibaou et Yéwéné Yéwéné avaient su enrayer la spirale de l'affrontement armé intercommunautaire en négociant ces accords. Ils ont été tués de la main d'un de ceux, désespérés, que la tuerie d'Ouvéa avait convaincu qu'on ne négocie pas avec l'Etat français et pour qui ils étaient donc des traîtres.

Dans la communauté caldoche, figée sur ses privilèges et dans sa peur, c'est aujourd'hui aussi l'inquiétude. L'explosion est possible (même si pour l'instant, les seuls attentats ont été ceux de l'extrême droite européenne), car on n'a su proposer que des solutions de replâtrage, de rattrapage à des Kanaks qui jugent cela très insuffisant.

Une fois encore, c'est sur le terrain, dans le concret, que la volonté affirmée à Paris de progrès rapides et majeurs pour le peuple kanak sera jugée.

Le gouvernement français, en respectant sa parole, vite et bien, tient sans doute une partie des réponses.

A cette condition, les morts de Jean-Marie Tjibaou et de Yéwéné Yéwéné resteront un geste absurde. Sinon, elles pourraient être une ouverture dramatique.

POGROMS EN AFRIQUE

Les affrontements inter-ethniques de Mauritanie, et du Sénégal ont fait des centaines de tués. Des milliers de réfugiés ont dû regagner leur pays d'origine, dépouillés de tout. De véritables pogroms racistes ont été menés, contre les Noirs en Mauritanie, et au Sénégal contre les Mauritaniens ou assimilés. Les rumeurs, la recherche d'un bouc-émissaire à une vie difficile, les manipulations politiques, les hésitations des deux gouvernements ont brisé une cohabitation de longue date.

Les émeutiers se sont aussi trouvés des relais au sein des deux gouvernements. Après les massacres, les oukases. Ainsi, à Nouakchott, le pouvoir a décidé une vaste opération d'expulsion des Noirs, Sénégalais, Maliens, Guinéens, mais aussi des citoyens noirs du pays, Mauritaniens depuis des générations pour certains. L'officialisation des pillages, en quelque sorte. La Mauritanie va ainsi perdre

des milliers d'habitants, indispensables au fonctionnement du pays : administrateurs, pêcheurs, commerçants, ouvriers spécialisés. Des pays où se passent de tel-

les choses sont des pays d'apartheid, certains Mauritaniens le soulignent eux-mêmes. L'avenir qui se dessine là, par l'exclusion violente, ne peut laisser indifférent tant il est sombre.

Aux Etats-Unis, cent prisonniers victimes de la répression raciste croupissent en prison. Certains risquent la peine capitale. Parmi l'ensemble des condamnés à mort, près de 50 % sont des Noirs. Pur hasard ? Non, répond Robert Pac, de la commission Amériques. En théorie, il n'y a pas de prisonniers politiques dans ce pays. Mais on s'arrange pour qu'un militant indépendantiste porto-ricain comme Oscar Lopez-Rivera, un Noir, John « Imani » Harris, qui brave la ségrégation géographique et habite avec sa famille dans un quartier réservé aux Blancs, pour qu'un Léonard Peltier, blanc, juif et leader de

l'American Indian Movement, se retrouvent pour des raisons tortueuses, condamnés à de lourdes peines de prison. De même qu'un jeune médecin blanc, Alan Berkman, solidaire de la cause des Noirs ou qu'Elmer « Geromino » Pratt, ex-ministre des Panthères noires ! Ces personnes, parmi les plus connues par les organismes de défense des droits de l'homme aux Etats-Unis, sont réprimées en raison de leur appartenance à telle ou telle ethnologie, à telle ou telle religion ou par rapport à leur solidarité envers les victimes des discriminations raciales. Aussi, le MRAP se propose de

TOUVIER ENFIN ARRETE

Paul Touvier, ex-responsable de la milice lyonnaise, a été arrêté le 24 mai à Nice, dans un prieuré qui aurait été cédé par la mairie à une curieuse association dénommée « Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X ». Collaborateur notoire de la Gestapo, Touvier est responsable de la mort de nombreux juifs et résistants, notamment de celle de Victor Basch (président de la Ligue des droits de l'homme) et de sa femme, respectivement âgés de 80 et 71 ans. Grâcié par Pompidou en 1971, des poursuites judiciaires avaient été enclenchées. Le MRAP est partie civile contre l'ex-collaborateur de Klaus Barbie.

APARTHEID, TRAFIC D'ARMES...

Fin avril, l'arrestation à Paris de trois loyalistes protestants irlandais et d'un Américain a attiré l'attention sur une filière sud-africaine de trafic d'armes. Daniel Storm, fonctionnaire de l'ambassade de Pretoria à Paris, a été surpris achetant à ces hommes des pièces du missile sol-air anglais Blowpipe (sarbacane). L'Afrique du Sud tente avec des filières de ce type de se pro-

curer les armes qui lui font défaut depuis le blocus militaire instauré en 1977 par les Nations Unies. Une autre affaire de ce genre avait montré, début mars, que les Sud-Africains avaient tenté d'acheter discrètement du matériel français chez Matra, toujours des missiles sol-air.

...ET LE BALLON

Les hésitations du Board, l'instance suprême du rugby international, pour rompre avec l'apartheid, continuent. Le 5 mai, il a refusé d'annuler la tournée d'une sélection mondiale en Afrique du Sud. Ce genre de flottement, alors que la quasi-totalité des fédérations internationales sportives ont rompu avec Pretoria, permet toutes les atteintes au boycott demandé par l'ONU. Ainsi, Jean Liénard, entraîneur du FC Grenoble, a-t-il accepté un poste à l'université de Pretoria. « *Devant les protestations, dont celles du MRAP, il a dû y renoncer.* Côté fédération française de rugby, rien. Cette fédération s'était pourtant vivement émue d'un « voyage privé » récent de Pierre Villepreux chez les... Anglais !

Mouvement

ANTISEMITISME CONDAMNE

« *Marchand de bretelles à RTL, juif assimilé de tendance centriste, Philippe Alexandre est reçu par la mamma, Haine Sinclair, marchande de soutien-gorge à TFI, juive (moins assimilée) de tendance socialiste... épanouie boulangère azyme...* » Ces propos et quelques autres de la même teneur ont valu à leur auteur, François Brigneau, de *National Hebdo* d'être poursuivi par Anne Sinclair et Philippe Alexandre auxquels s'était jointe la LICRA. Pour l'ex-milicien qui comparait le jour du 100<sup>e</sup> anniversaire de la naissance d'Hitler - tout un symbole - il ne s'agit que d'une polémique à l'eau de rose.

Le tribunal en a jugé autrement (18 mai) qui a condamné cet antisémite pleurnichard et haineux. Un jugement salubre.

PREJUGES VAINCUS

La famille Debarre, des Tsiganes, décide un jour de se fixer à Languidic (Morbihan) où elle réside entre deux prises de route. Les enfants y sont même scolarisés. Jean-Pierre Debarre trouve une maison, signe une promesse de vente et se retrouve face à... une pétition de 400 habitants qui affirment que l'installation de sa famille « *constitue un risque pour l'image de marque de la commune* ».

Le maire de la commune, soutenu par le MRAP, convoque une réunion où l'on s'est expliqué et arrangé.

Francis Angeloz, un homme sans frontières

Nous avons appris le décès de Francis Angeloz, fondateur du comité local d'Annecy et longtemps responsable de la Fédération de Haute-Savoie. Animateur de talent, il suscitait l'admiration par sa compétence, son engagement sans limite, et son dynamisme. Que ses proches, sa famille, ses nombreux amis et les militants des deux départements savoyards reçoivent ici nos plus sincères condoléances.

UN ESPOIR POUR LA PAIX

Le MRAP se félicite de l'invitation officielle faite par M. François Mitterrand à M. Yasser Arafat. Il souhaite que cette démarche puisse constituer une étape importante vers la paix, en créant les conditions propices à la convocation de la Conférence internationale décidée par le Conseil de sécurité de l'ONU avec toutes les parties concernées, notamment Israël et l'OLP.

Il souhaite, par ailleurs, que la France donne un prolongement à cette visite, en jouant un rôle actif pour favoriser une dynamique européenne pour la reconnaissance des droits du peuple palestinien et du peuple israélien à vivre en paix dans des frontières sûres et reconnues. Enfin, il appelle l'ensemble des démocrates épris de justice et de paix à œuvrer pour que le dialogue et la raison l'emporte sur la violence et la haine. Il en va de la paix au Proche-Orient et de l'arrêt de cette tragédie à laquelle nous assistons quotidiennement dans les territoires occupés.

Le 26 avril 1989

LES TISSUS



5, RUE DES JEUNEURS  
75002 PARIS  
Tel. : 256 76-85  
— 35-72

**Hommage du Bureau national à Pierre Paraf**

A quelques jours du 40<sup>e</sup> anniversaire du MRAP, son président d'honneur, Pierre Paraf, qui lui a tant donné, s'est éteint le 18 mai à l'âge de 95 ans.

Profondément ému, le Bureau national salue avec respect la mémoire de ce grand homme de cœur et de raison qui fit bénéficier le Mouvement, dès sa fondation, de ses admirables qualités militantes et humaines.

Pendant sa présidence, de 1962 à 1980, il donna la pleine mesure de son efficacité, de son rayonnement, de sa fermeté républicaine, de sa bienveillance envers chacun qui lui valurent, dans les milieux les plus divers, tant d'estime, tant d'amitiés.

Combattant de la guerre 1914-1918 et résistant contre le nazisme, Pierre Paraf était intensément attaché aux valeurs de la Révolution française, à la justice et à la démocratie, à la paix et à la fraternité.

A la fois homme de lettres et homme d'action, il a publié 44 ouvrages. Parmi eux ceux qui concourent aux luttes contre le racisme ont connu un vif et durable succès.

Ainsi, « Le Racisme dans le monde » (Editions Payot), et « L'Homme de toutes les couleurs » (Editions La Farandole), plusieurs fois réédités, « Victor Schoelcher » (Editions Martinsart), « La France de l'affaire Dreyfus » (Editions Droit et Liberté), « L'Ascension des peuples noirs » (Editions Payot).

« Mon dernier mot sur le MRAP, écrivait-il en 1988 dans son livre-testament « Mes rendez-vous avec le siècle » (Editions Messidor) sera de confiance et de fidélité. J'y ai fraternisé avec des amis de toutes tendances. Jeunes et anciens me traitaient en proche parent. Je leur dédie à tous une chaleureuse pensée. »

L'active participation de cette personnalité exceptionnelle à la promotion des droits de tous les hommes et de tous les peuples honore, par-delà le MRAP, les plus nobles vertus et traditions de la nation française. Voici quelques semaines, Pierre Paraf recevait des mains du président de la République les insignes de commandeur de la Légion d'Honneur.

Le Bureau national décide d'intervenir pour que le nom de Pierre Paraf soit attribué à une artère de la capitale, et que son souvenir soit de même pérennisé dans de nombreuses villes de France.

Paris, le 20 mai 1989

**POSITIONS**

**HOMMAGE A LA M.O.I.**

Le Bureau national du MRAP réuni ce jour, s'associe à l'hommage rendu aux combattants de la liberté que furent les FTP-MOI (1). Ceux-ci demeurent un exemple du combat des étrangers vivant en France pour la libération de notre pays de l'oppression nazie.

(1) Inauguration au cimetière du Père Lachaise d'une stèle dédiée par le PCF aux combattants FTP-MOI.

Le 20 mai 1989

**7 CONTRE 7**

Le MRAP a signé l'« appel pour une initiative en juillet 89 ». Il s'agit de rappeler aux sept pays les plus riches du monde, qui se réunissent à Paris le 14 juillet, que d'autres peuples souffrent de la misère, de la famine, du désespoir et de la guerre. Une manifestation est prévue le 8 juillet sur le thème du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et contre l'apartheid.

**FLORENCE**

Invité à Florence par l'association italienne « Collegamento », Mouloud Aounit a exposé les positions du MRAP sur les « rapports immigration/citoyenneté » en France (16 mai).

**AGRESSION A LA REOLE**

Le MRAP est bouleversé par l'agression odieuse dont a été victime Mansour Sghir, Marocain de 26 ans, grièvement blessé dans la nuit du 12 au 13 mai après avoir été jeté par-dessus le parapet d'un pont de 7 m de haut à La Réole. Le MRAP se constitue partie civile. Il s'insurge contre la multiplication des manifestations du racisme en France, et ce au mépris des droits fondamentaux de la personne humaine, en particulier le droit de chacun au respect de sa vie (...).

Le 16 mai 1989

**UNE DANGEREUSE ESCALADE**

La vague de crimes racistes qui déferle sur la région de Nice depuis plusieurs mois vient de provoquer la mort d'un travailleur immigré. Le MRAP s'associe à la douleur de la famille et des proches. Cet odieux assassinat illustre, une fois de plus, la banalisation de la violence raciste dans cette région (...).

13 mai 1989

• **Brive** : Diverses associations ont invité les artistes qui travaillent autour du « Mandela Songe », sur un texte d'Hélène Cixous. L'expérience a été reconduite à Egletons, Uzerche, Ussel et Tulle. Avec le MRAP, la FEN, Amnesty, la LDH... ont participé à cette initiative.

• **Nancy** : Le comité local de Nancy a réalisé une affiche en couleurs sur l'abbé Grégoire que *Différences* n'a pu reproduire en raison de contraintes techniques. Pour la commander s'adresser au siège du Mouvement.

• **Paris** : L'action menée par un collectif dont le comité local 10<sup>e</sup>/11<sup>e</sup> de Paris, depuis plusieurs semaines, pour qu'une jeune Ivoirienne résidant régulièrement en France depuis neuf ans puisse obtenir une carte de travail a fait avancer le dossier : un récépissé de demande de carte de travail lui a été délivré. La préfecture doit maintenant régler le problème en l'autorisant à travailler. Plusieurs délégations auprès des ministères concernés sont programmées.

• **Bagnères-Tarbes** : Depuis dix ans, la Fédération des œuvres laïques organise le « mai du livre ». Placé sur le thème « inventer pour vivre la citoyenneté », le mai 89 a vu une participation forte du MRAP, traditionnellement invité. Invité des comités de Tarbes et de Bagnères, René Mazenod a présenté lors d'une table-ronde les options du Mouvement en faveur d'une participation plus démocratique de tous à la vie de la cité. Une manifestation sportive, le relais des Droits de l'Homme, initié par le MRAP s'est déroulé entre Tarbes et Bagnères. A signaler l'accueil chaleureux réservé aux relayeurs par les maires de Bagnères, de Trébons, de Montgaillard, de Laloubère et d'Aurignac.

• **Limoges** : De nombreuses associations - dont le MRAP - se sont retrouvées pour rebaptiser la place Haute-Vienne en place Tjibaou et Yéweiné. Les élus Verts au conseil municipal ont demandé que la transformation soit officialisée par la municipalité.

• **Vannes** : Rassemblement du Mrap - avec la LDH et la FEN - à l'occasion du 1<sup>er</sup> mai pour « assurer à tous et dans tous les pays l'égalité, la liberté et la fraternité ». Une manifestation parallèle a eu lieu, le même jour, à Lorient.

• **Douai** : Manifestation silencieuse, le 5 mai, sur la place d'Armes. Le MRAP local entendait rendre ainsi un dernier hommage aux deux dirigeants kanaks assassinés.

• **Saint-Etienne** : Dans le cadre de projections de films autour de la libération des camps de concentration, le MRAP a participé, le 3 mai, à une soirée autour de la

commémoration de l'insurrection d'Eysse.

• **Lille** : La soirée de soutien au peuple kanak prévue de longue date pour le 5 mai s'est transformée en manifestation de solidarité après l'assassinat, le même jour, de Jean-Marie Tjibaou et Yéweiné Yéweiné. Le MRAP, présent dans ce rassemblement, a invité « chacun à assurer, contre toutes les provocations, la victoire de l'idéal de liberté pour le peuple kanak ».

• **Bordeaux** : Le comité local a organisé, le 28 avril, une soirée consacrée à l'esclavage. Le grand port girondin y a fait sa fortune, a rappelé Alain Miranda avant la projection de « La Ultima Cena » de Thomas Gutteriez Alea. Une exposition sur ce thème est en préparation dans le cadre du bicentenaire.

Une action similaire s'était faite, le 26 avril, à Agen.

• **Nantes** : Cent personnes au débat du collectif pour l'égalité. Mouloud Aounit a rappelé les objectifs du MRAP, pour une nouvelle citoyenneté et l'égalité des droits. La réunion n'a pas plu à tout le monde, à la sortie, des papillons marqués « Heil Hitler » avaient été apposés sur les pare-brises des voitures.

• **Beaune** : Le maire de la ville recevait Le Pen, le 29 avril. Dans la rue, le MRAP manifestait sa réprobation au côté des partis de gauche.

• **Angoulême** : La situation en Pologne, c'était le thème de la conférence tenue par Edward Pancer (de l'université de Gdansk), à l'invitation du MRAP.

• **Pontivy** : Le 22 avril, à Lorient, s'est tenue une coordination régionale de tous les comités MRAP de Bretagne. • **Paris** : Le 7<sup>e</sup> tour pédestre des Buttes-Chaumont a eu lieu le 21 mai, sur le thème « Le sport, les enfants contre le racisme ». Près d'un millier d'enfants ont couru, le MRAP a participé à cette initiative de la FSGT.

• **Marseille** : hommage à Jean-Marie Tjibaou et à Yéweiné Yéweiné sur le Vieux-Port. A l'appel du MRAP et d'autres associations, un rassemblement silencieux s'y est tenu.

**RACISME?**



le mrap sur minitel :  
3615 taper mrap